

Note de synthèse

Budget principal 2025

Dans le cadre des dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), ce rapport de présentation a pour objet de présenter de façon synthétique les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens et aux élus de saisir les enjeux du budget.

A titre liminaire, il convient de préciser qu'en 2025, la collectivité adoptera son compte administratif avant fin juin 2024 conformément au code général des collectivités territoriales. Une reprise anticipée des résultats est effectuée afin de permettre d'équilibrer le budget. Monsieur le Trésorier a donné son avis conforme le 7 mars 2025.

Le débat d'orientation budgétaire a posé les bases sur lesquelles le budget primitif 2025 est construit.

Cette note de synthèse aborde successivement l'équilibre budgétaire de l'exercice 2025, le détail des grandes masses de la section de fonctionnement ainsi que celui de la section d'investissement.

Partie 1 – Equilibre Budgétaire

Le budget primitif est présenté en équilibre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Section	BP 2025
Fonctionnement	34 714 946.76
Investissement	15 740 297.01

Partie 2 – Section de fonctionnement

I. Les recettes de fonctionnement

1. Les recettes réelles

Il est présenté dans la note de synthèse, les évolutions des recettes réelles de fonctionnement par chapitre. Le détail de la ventilation par article est présenté dans la maquette budgétaire dans la partie III.

La note présente les prévisions budgétaires conformément aux orientations du rapport d'orientations budgétaires. A la date d'élaboration du présent budget primitif, l'état 1259 des services fiscaux n'est pas parvenu.

Le budget indiqué pour l'année 2024 comporte le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives.

En raison de correctifs intervenus après le débat d'orientations budgétaires, des évolutions ont eu lieu sur certains chapitres. C'est le cas du chapitre 002 pour environ - 1 775 €, pour le chapitre 013 pour environ - 3 500 € et le chapitre 70 pour environ + 5300 €. Pour autant, le montant global des recettes de fonctionnement n'a pas été modifié.

	Budget 2024	BP 2025
Recettes de fonctionnement		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	7 672 390,36	7 369 234,57
013 - Atténuations de charges	100 000,00	96 432,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 385 000,00	2 320 344,72
73 - Impôts et taxes	17 651 223,98	17 658 196,64
74 - Dotations, subventions et participations	6 529 847,00	6 614 378,04
75 - Autres produits de gestion courante	292 160,00	103 313,98
77 - Produits exceptionnels	51 399,00	-
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-

2. Les recettes d'ordres

Les recettes d'ordres correspondent à la reprise aux résultats des subventions reçues par la collectivité pour le financement d'un bien amortissable. Ce montant est de 553 046.81 € en 2025. En outre, la collectivité fait le choix à la suite du décret de décembre 2015, de neutraliser budgétairement la dotation aux amortissements pour les subventions d'investissement qu'elle a versée. Cette recette est estimée à 351 000 € en 2025.

II. Les dépenses de fonctionnement

Il est présenté dans la note de synthèse, les évolutions des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre.

Le détail de la ventilation par article est présenté dans la maquette budgétaire dans la partie III.

1. Les dépenses réelles

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses de fonctionnement		
011 - Charges à caractère général	7 389 111,00	7 001 264,34
012 - Charges de personnel et frais assimilés	9 993 088,00	9 951 918,43
014 - Atténuations de produits	7 375 829,00	7 437 874,55
65 - Autres charges de gestion courante	3 133 992,34	2 088 917,70
66 - Charges financières	173 235,00	120 666,80
67 - Charges exceptionnelles	16 000,00	15 900,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	5 000,00	5 000,00

2. Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordres correspondent à la dotation aux amortissements pour un montant de 1 742 319,06 €. En outre, les dépenses d'ordres comprennent le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour un montant de 6 351 085,88 €.

Partie 3 – Section d'investissement

La section d'investissement est conforme à la présentation lors du rapport d'orientation budgétaire.

Le montant de l'avance remboursable aux budgets annexes de zones a été réévalué afin d'assurer leur équilibre budgétaire.

I. Recettes d'investissement

	Budget 2024	BP 2025
Recettes d'investissement		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	651 901,88	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 824 361,08	6 351 085,88
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 377 658,64	1 742 319,06
041 - Opérations patrimoniales	1 000 000,00	1 721 204,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 667 921,27	4 016 433,50
13 - Subventions d'investissement	1 417 200,80	959 705,00
20 - Immobilisations incorporelles	-	-
204 - Subventions d'équipement versées	-	-
21 - Immobilisations corporelles	-	-
23 - Immobilisations en cours	250 000,00	-
27 - Autres immobilisations financières	952 051,38	946 049,57
4541201 - péril 2 rue Louis Douche-Verneuil en Halatte	500,00	500,00
4541202 - péril 20 rue Louis Drouart-Les Ageux	1 000,00	1 000,00
4541203 - péril 57 rue Aristide Briand-Verneuil en Halatte	5 000,00	2 000,00
4541204 - péril 388 rue Saint Gervais-Pontpoint	5 000,00	-
4541205 - péril 20 rue Fanny Duvivier-Rieux	2 000,00	-
4541206 - péril VEH	10 000,00	-
Total recettes d'investissement	13 164 595,05	15 740 297,01

Dont RAR : 28 8000,00 €

1. Les dotations et fonds divers – le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)

Le FCTVA est une aide à l'investissement des collectivités territoriales. Il a pour objet de rembourser de manière forfaitaire (16,404 %) des dépenses réelles d'investissement de l'année N. Pour 2025, le montant du FCTVA est estimé à 667 211,78 €.

En effet, les projets gérés par l'ADTO-SAO font l'objet d'une avance aux comptes 237 et 238. Ces avances ne peuvent pas faire l'objet d'une demande de FCTVA en l'absence de réalisation des prestations et de l'émission des écritures comptables d'ordre afférentes. Ce compte a été réévalué afin de prendre en compte la réalisation d'études et travaux qui pourront faire l'objet de ces écritures en

2025. Le montant a été réévalué depuis le débat d'orientations budgétaires puisque des écritures de régularisation devraient permettre la perception du FCTVA sur des avances versées à l'ADTO-SAO.

2. Les subventions d'investissement reçues

Le chapitre des subventions d'investissement reçues s'élève à 959 705,00 €. En effet, le budget primitif 2025 affiche exclusivement les subventions notifiées. Les recettes complémentaires affichées au plan pluriannuel d'investissement correspondent aux subventions attendues dont les notifications ne sont pas encore parvenues.

3. L'autofinancement par la section de fonctionnement de la section d'investissement

Le montant du virement de la section de fonctionnement s'élève à 6 351 085.88 €. Ce montant s'explique par le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement afin d'équilibrer cette section et de financer les investissements prévus.

4. Le résultat de clôture 2024

Une délibération propre à la reprise anticipée du résultat a été prise avant le vote des budgets primitifs. Cette reprise anticipée permet d'équilibrer les résultats bien que le compte de gestion et que le compte administratif ne soient pas votés. Suite à des correctifs intervenus après le débat d'orientations budgétaires, ce montant a augmenté d'environ + 5 449 €.

5. Les emprunts et dettes assimilés

Il n'est pas prévu d'effectuer d'emprunt en 2025 sur le budget principal.

II. Dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement sont présentées ici :

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses d'investissement		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	2 299 945,76
020 - Dépenses imprévues (investissement)	-	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	606 254,72	553 046,81
041 - Opérations patrimoniales	1 000 000,00	1 721 204,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	581 170,60	580 961,98
20 - Immobilisations incorporelles	689 975,74	373 853,18
204 - Subventions d'équipement versées	1 058 659,58	892 010,36
21 - Immobilisations corporelles	1 132 627,13	1 435 472,48
23 - Immobilisations en cours	6 355 067,20	7 880 302,44
27 - Autres immobilisations financières	1 717 340,08	-
4541101 - péril 2 rue Louis Douche-Verneuil en Halatte	500,00	500,00
4541102 - péril 20 rue Louis Drouart-Les Ageux	1 000,00	1 000,00
4541103 - péril 57 rue Aristide Briand-Verneuil en Halatte	5 000,00	2 000,00
4541104 - péril 388 rue Saint Gervais-Pontpoint	5 000,00	-
4541105 - péril 20 rue Fanny Duvivier-Rieux	2 000,00	-
4541106 - péril VEH	10 000,00	-
Total dépenses d'investissement	13 164 595,05	15 740 297,01

Dont RAR : 1 078 075,96 €.

La loi de finances pour 2024 a introduit l'obligation pour les collectivités de plus de 3500 habitants et leur groupement de faire un budget dit « vert ». La maquette du compte administratif indiquera la proportion des investissements favorables, neutres ou défavorables pour l'environnement.

Pour l'année 2025, les deux critères pris en compte sont les suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Préservation de biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

Note de synthèse

ZA MORU PONTPOINT 2025

A titre liminaire, il convient de préciser qu'en 2025, la collectivité adoptera son compte administratif avant fin juin 2025 conformément au code général des collectivités territoriales. Une reprise anticipée des résultats est effectuée afin de permettre d'équilibrer le budget. Monsieur le Trésorier a donné son avis conforme le 7 mars 2025.

Le débat d'orientation budgétaire a posé les bases sur lesquelles le budget primitif 2025 est construit.

Cette note de synthèse aborde successivement l'équilibre budgétaire de l'exercice 2025, le détail des grandes masses de la section de fonctionnement ainsi que celui de la section d'investissement.

Il n'y a pas de reste à réaliser tant en recettes qu'en dépenses.

Section	BP 2025
Fonctionnement	403 849.00
Investissement	352 774.47

Pour le budget 2025, il est prévu les dépenses suivantes :

- Achat de parcelles et frais de notaire
- Etude maîtrise d'œuvre « Les Champarts »

Au regard des dépenses prévisionnelles, il n'est pas prévu d'avance remboursable du budget principal.

La synthèse du budget est la suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses de fonctionnement		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	-
011 - Charges à caractère général	167 777,59	90 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	170 535,54	313 839,00
65 - Autres charges de gestion courante	-	10,00
Total dépenses de fonctionnement	338 313,13	403 849,00
Recettes de fonctionnement		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	60 125,12
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	338 313,13	343 713,88
75 - Autres produits de gestion courante	-	10,00
Total recettes de fonctionnement	338 313,13	403 849,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses d'investissement		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 200,59	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	338 313,13	343 713,88
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	9 060,59
Total dépenses d'investissement	339 513,72	352 774,47
Recettes d'investissement		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	38 935,47
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	170 535,54	313 839,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	168 978,18	-
Total recettes d'investissement	339 513,72	352 774,47

Note de synthèse

ZI PONT BRENOUILLE 2025

A titre liminaire, il convient de préciser qu'en 2025 la collectivité adoptera son compte administratif avant fin juin 2025 conformément au code général des collectivités territoriales. Une reprise anticipée des résultats est effectuée afin de permettre d'équilibrer le budget. Monsieur le Trésorier a donné son avis conforme le 7 mars 2025.

Le débat d'orientation budgétaire a posé les bases sur lesquelles le budget primitif 2025 est construit.

Cette note de synthèse aborde successivement l'équilibre budgétaire de l'exercice 2025, le détail des grandes masses de la section de fonctionnement ainsi que celui de la section d'investissement.

Il n'y a pas de reste à réaliser tant en recettes qu'en dépenses.

Section	BP 2025
Fonctionnement	660 217,42
Investissement	591 207,42

Pour le budget 2025, il est prévu les dépenses suivantes :

- Acquisition foncière
- Procédure DUP et étude d'impact
- Vente d'un terrain

Au regard des dépenses prévisionnelles, il n'est pas prévu d'avance remboursable du budget principal.

La synthèse du budget est la suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses de fonctionnement		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	40 540,54	-
011 - Charges à caractère général	32 700,00	69 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 773,85	591 207,42
65 - Autres charges de gestion courante	-	10,00
Total dépenses de fonctionnement	259 014,39	660 217,42
Recettes de fonctionnement		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	155 233,17
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	259 014,39	364 603,71
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	-	140 370,54
75 - Autres produits de gestion courante	-	10,00
Total recettes de fonctionnement	259 014,39	660 217,42

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses d'investissement		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	122 883,17
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	259 014,39	364 603,71
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	103 720,54
Total dépenses d'investissement	259 014,39	591 207,42
Recettes d'investissement		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	22 007,21	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 773,85	591 207,42
16 - Emprunts et dettes assimilées	51 233,33	-
Total recettes d'investissement	259 014,39	591 207,42

Note de synthèse

ZAC LES CORNOUILLERS 2025

A titre liminaire, il convient de préciser qu'en 2025, la collectivité adoptera son compte administratif avant fin juin 2025 conformément au code général des collectivités territoriales. Une reprise anticipée des résultats est effectuée afin de permettre d'équilibrer le budget. Monsieur le Trésorier a donné son avis conforme le 7 mars 2025.

Le débat d'orientation budgétaire a posé les bases sur lesquelles le budget primitif 2025 est construit.

Cette note de synthèse aborde successivement l'équilibre budgétaire de l'exercice 2025, le détail des grandes masses de la section de fonctionnement ainsi que celui de la section d'investissement.

Il n'y a pas de reste à réaliser tant en recettes qu'en dépenses.

Section	BP 2025
Fonctionnement	907 882.48
Investissement	1 251 753.19

Pour le budget 2025, il est prévu les dépenses suivantes :

- Remboursement au budget principal d'une partie de l'avance remboursable
- Travaux et équipements pour 30 000 €
- Vente de lots pour environ 291 000 €

Au regard des dépenses prévisionnelles, il n'est pas prévu d'avance remboursable du budget principal.

La synthèse du budget est la suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses de fonctionnement		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	581 113,34	76 902,37
011 - Charges à caractère général	310 135,00	30 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 148 001,50	799 613,97
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	2 190,65	678,07
65 - Autres charges de gestion courante	-	10,00
66 - Charges financières	959,00	678,07
Total dépenses de fonctionnement	2 042 399,49	907 882,48
Recettes de fonctionnement		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 022 076,84	615 648,41
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	2 190,65	678,07
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	232 632,00	291 546,00
74 - Dotations, subventions et participations	785 500,00	-
75 - Autres produits de gestion courante	-	10,00
76 - Produits financiers	-	-
77 - Produits exceptionnels	-	-
Total recettes de fonctionnement	2 042 399,49	907 882,48

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses d'investissement		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 022 076,84	615 648,41
16 - Emprunts et dettes assimilées	995 940,66	636 104,78
Total dépenses d'investissement	2 018 017,50	1 251 753,19
Recettes d'investissement		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	642 887,43	452 139,22
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 148 001,50	799 613,97
16 - Emprunts et dettes assimilées	227 128,57	-
Total recettes d'investissement	2 018 017,50	1 251 753,19

Note de synthèse

ZA BAS PAYS 2025

Le budget annexe ZA BAS PAYS a été créé en 2025.

Le débat d'orientation budgétaire a posé les bases sur lesquelles le budget primitif 2025 est construit.

Cette note de synthèse aborde successivement l'équilibre budgétaire de l'exercice 2025, le détail des grandes masses de la section de fonctionnement ainsi que celui de la section d'investissement. Monsieur le Trésorier a donné son avis conforme le 7 mars 2025.

Section	BP 2025
Fonctionnement	3 340 527,34
Investissement	2 425 858,00

Pour le budget 2025, il est prévu les dépenses suivantes :

- Maîtrise d'œuvre et études
- Travaux d'aménagement
- Achat de terrains

Au regard des dépenses prévisionnelles, il n'est pas prévu d'avance remboursable du budget principal.

La synthèse du budget est la suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses de fonctionnement		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	-
011 - Charges à caractère général	1 270 000,00	2 151 326,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	1 189 191,34
65 - Autres charges de gestion courante	-	10,00
Total dépenses de fonctionnement	1 270 000,00	3 340 527,34
Recettes de fonctionnement		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 270 000,00	2 184 659,34
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	-	1 155 858,00
75 - Autres produits de gestion courante	-	10,00
Total recettes de fonctionnement	1 270 000,00	3 340 527,34

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses d'investissement		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 270 000,00	2 184 659,34
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	241 198,66
Total dépenses d'investissement	1 270 000,00	2 425 858,00
Recettes d'investissement		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	1 236 666,66
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	1 189 191,34
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 270 000,00	-
Total recettes d'investissement	1 270 000,00	2 425 858,00

Note de synthèse

Transport 2025

A titre liminaire, il convient de préciser qu'en 2025, la collectivité adoptera son compte administratif avant fin juin 2025 conformément au code général des collectivités territoriales. Une reprise anticipée des résultats est effectuée afin de permettre d'équilibrer le budget. Monsieur le Trésorier a donné son avis conforme le 7 mars 2025.

Le débat d'orientation budgétaire a posé les bases sur lesquelles le budget primitif 2025 est construit.

Cette note de synthèse aborde successivement l'équilibre budgétaire de l'exercice 2025, le détail des grandes masses de la section de fonctionnement, ainsi que celui de la section d'investissement.

Il n'y a pas de reste à réaliser tant en recettes qu'en dépenses.

Section	BP 2025
Exploitation	1 034 654,46
Investissement	1 594 000,00

Les recettes de fonctionnement proviennent du versement mobilité (VM), et de subventions du SMTCO. Pour 2025, il n'est pas prévu dans le budget primitif de subvention d'équilibre exceptionnelle du budget principal. En effet, l'augmentation des recettes liées au VM (application sur l'ensemble du territoire) à partir du 01/01/2025 et en raison du report au 01/01/2026 de l'extension du réseau, vont permettre l'équilibre budgétaire.

La synthèse du budget est la suivante :

SECTION D'EXPLOITATION

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses d'exploitation		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	-
011 - Charges à caractère général	800 000,00	780 770,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	162 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	-	79 384,46
66 - Charges financières	-	12 500,00
Total dépenses d'exploitation	800 000,00	1 034 654,46
Recettes d'exploitation		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	140 750,46
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	54 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	-	-
73 - Produits issus de la fiscalité	259 000,00	677 904,00
74 - Dotations, subventions et participations	183 905,00	162 000,00
77 - Produits exceptionnels	357 095,00	-
Total recettes d'exploitation	800 000,00	1 034 654,46

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses d'investissement		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-
21 - Immobilisations corporelles	-	1 461 820,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	54 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	78 180,00
Total dépenses d'investissement	-	1 594 000,00
Recettes d'investissement		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-
021 - Virement de la section d'exploitation	-	79 384,46
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	196 848,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	162 000,00
13 - Subventions d'investissement	-	480 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	675 767,54
Total recettes d'investissement	-	1 594 000,00

Il est prévu d’acquérir deux bus et quatre minibus. Le financement de ces investissements se fera via fonds propres, via des subventions du SMTCO et via un emprunt.

Note de synthèse

SPANC 2025

A titre liminaire, il convient de préciser qu'en 2025, la collectivité adoptera son compte administratif avant fin juin 2025 conformément au code général des collectivités territoriales. Une reprise anticipée des résultats est effectuée afin de permettre d'équilibrer le budget. Monsieur le Trésorier a donné son avis conforme le 7 mars 2025.

Le débat d'orientation budgétaire a posé les bases sur lesquelles le budget primitif 2025 est construit.

Cette note de synthèse aborde successivement l'équilibre budgétaire de l'exercice 2025, le détail des grandes masses de la section de fonctionnement.

Il n'y a pas de reste à réaliser tant en recettes qu'en dépenses.

Section	BP 2025
Exploitation	54 305.13
Investissement	0.00

Pour 2025, il est prévu de continuer les contrôles des installations des usagers et de reprendre les contrôles de bons fonctionnement des installations pour environ 250 usagers.

La synthèse du budget est la suivante :

SECTION D'EXPLOITATION

	Budget 2024	BP 2025
Dépenses d'exploitation		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	-
011 - Charges à caractère général	19 316,63	53 305,13
65 - Autres charges de gestion courante	-	500,00
67 - charges exceptionnelles	500,00	500,00
Total dépenses d'exploitation	19 816,63	54 305,13
Recettes d'exploitation		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	13 916,63	13 305,13
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 900,00	41 000,00
Total recettes d'exploitation	19 816,63	54 305,13

Il n'y a pas de dépenses d'investissement.